

## Conseil d'école 1er trimestre jeudi 8 avril : visioconférence

### Présents :

**Enseignants** : Mmes Sériot Carine, Seppoloni Nathalie, Grasset Laurence, Piat Claudine, Maroillat Magaly

**ATSEM** : Mme Zullian Sandra, Peyrard Sylvia

**Municipalité** : Mme Ates Emmanuelle

**Parents d'élèves** : Mmes Glarey Mathilde, Gémard Anaïs, Dijoud Laurie

**DDEN** : Mme Peyre Pierrette

**Excusées** : Mmes Brunier Géraldine, Simon Jacqueline, Bard Nathalie

**Secrétaire de séance** : Mme SERIOT

---

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à Emmanuelle en tant que représentante du scolaire pour la nouvelle municipalité de la commune.

### 1°) Rentrée 2021

A l'heure actuelle, 92 enfants dans l'école :

- PS de Carine SERIOT et Magaly Maroillat : 23 PS
- PS-MS de Claudine PIAT : 23 enfants : 8 PS et 15 MS
- MS-GS de Nathalie Seppoloni : 23 enfants : 12 MS et 11 GS
- GS de Laurence Grasset : 23 GS

Il y aura donc 34 départs, donc il faudrait 34 nouveaux à la rentrée.

Concernant l'école des Grillons : il y a actuellement : 70 enfants :

\* Classe des petits de Sandrine Berthet : **21** petits et 1 MS qui est arrivée d'Algérie et dans la classe depuis jeudi dernier = **22 enfants**

\* Classe des moyens grands de Véronique Blanc : **15GS + 9MS = 24 enfants**

\* Classe des moyens grands d'Isabelle Heurtaux : **12GS + 12MS = 24 enfants** (1 arrivée du Portugal non francophone jamais scolarisée, l'a été au CP quelques semaines puis en GS d'un commun accord famille, maître FLE et enseignants et IEN). La moyenne est également de 23 aux Grillons.

Il faudrait 51 enfants à la rentrée prochaine pour avoir cette même moyenne de 23 enfants.

L'an prochain, il devrait donc y avoir pour le moment 27 GS et 31 MS.

En début d'année, nous avons annoncé 54 naissances en 2018 sur les communes de Valgelon La Rochette, Détrier et La Croix de La Rochette, pour les 2 écoles.

Les inscriptions ont débuté pendant les vacances de février : à l'heure actuelle, il y a 43 enfants inscrits pour la rentrée, dont 41 PS, 1 MS et 1 GS. 20 enfants dépendent de la Croisette, 6 de l'école des Grillons et 17 de la zone tampon.

Il manque donc encore un certain nombre d'inscriptions par rapport aux naissances annoncées sans compter les nouvelles constructions.

Nous avons l'habitude de faire la répartition en juin, avec la municipalité pour l'attribution d'une école pour les enfants de la zone tampon et ce, de manière à équilibrer les effectifs entre les 2 écoles : ce sera fait également en juin.

## 2°) Bilan des activités du 2<sup>nd</sup> semestre et prévisions pour le 3<sup>ème</sup>

Compte tenu des interdictions liées au protocole sanitaire, nous n'avons pu faire beaucoup d'activités par rapport aux années « normales » :

- Sonia Grand de la médiathèque est venue 3 fois dans chaque classe pour lire des histoires car nous n'avons pas la possibilité de nous y rendre comme les autres années. Merci à Sonia pour ces interventions de grande qualité que les enfants ont beaucoup appréciées !
- Sorties raquettes au Collet d'Allevard avec Christophe Moulin, accompagnateur moyenne montagne : nous avons pu effectuer ces sorties, le 14 janvier pour les classes de GS et MS-GS, le 21 janvier pour la classe de PS-MS et le 4 mars pour la classe des PS
- Depuis le lundi 22 mars, un nouvel intervenant, remplaçant Mélissa Valette, Sébastien Troccaz intervient les lundi et mardi matin pour des séances de sport avec chaque classe (environ 30 minutes par classe)

Concernant le 3<sup>ème</sup> trimestre, nous ne savons toujours pas ce qu'il sera possible de faire, ni si nous pourrons faire une sortie de fin d'année. A priori, les sorties par classe, en plein air avec accompagnateur moyenne montagne sont autorisées. Les sorties de proximité doivent être signalées et validées par l'Inspectrice (absente pour une durée indéterminée).

Nous verrons donc ce que nous ferons en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et du protocole.

## 3°) Sécurité – travaux – entretien - budget

### • Sécurité :

- L'alerte intrusion a eu lieu comme convenu, en novembre. Elle a consisté en un jeu de confinement en silence dans les classes à la suite d'un signal. Elle avait permis de mettre en évidence un certain nombre de points à rectifier et notamment le besoin d'installer des verrous aux portes des classes. Ce qui a été fait.
- La première alerte incendie a eu lieu le jeudi 25 mars. Initialement programmée en novembre, elle avait été annulée du fait du manque de personnel aux services techniques. Il reste 2 alertes incendie à réaliser d'ici la fin de l'année scolaire.
- Le plan vigipirate est toujours d'actualité : il est donc demandé aux parents de respecter strictement les horaires d'accueil et de sortie de manière à ce que nous puissions fermer le portail à 8h25 et 13h30.

### • Travaux :

- Depuis le mois de novembre, la ligne téléphonique de l'école est « en panne » : l'intervention d'un technicien n'a permis que le maintien de la ligne principale mais il n'y a plus de réseau interne et donc plus de possibilité de transférer les appels aux classes : ce qui nous pose beaucoup de problèmes notamment lors des appels signalant des retards car il est impossible de prévenir les enseignantes concernées. Il serait urgent de remettre en service la ligne interne.
- Installation d'une nouvelle structure de jeux extérieurs : il était prévu de remplacer la structure de jeux qui avait été enlevée car elle ne répondait plus aux normes de sécurité : en raison du besoin de changer le sol amortissant, ce qui a

un coût très élevé, la municipalité a choisi d'opter pour une structure ne nécessitant pas un tel type de sol et qui soit démontable de manière à pouvoir la déménager dans une nouvelle école si un tel projet était réalisé.

- Il reste toujours des trous dans l'enrobé de la cour à combler
- Les problèmes du réseau wifi n'ont pas été solutionnés : il y a toujours autant de problèmes de connexion dans le bâtiment du haut : nous souhaiterions que ce problème soit corrigé assez rapidement, ce qui a été noté par la mairie
- Il était prévu que chaque classe soit munie d'un nouvel ordinateur portable comme cela a été fait pour les enseignants de l'élémentaire. En effet certains ordinateurs de l'école sont obsolètes (tels que ceux de Mmes Piat et Seppoloni) et ne permettent plus de travailler correctement. Il nous est par ailleurs, impossible d'utiliser le vidéoprojecteur avec le matériel actuel. Il faudrait au minima un remplacement de ces ordinateurs et un ordinateur portable pour permettre l'utilisation du vidéoprojecteur.
- Lors du dernier conseil d'école il avait été signalé par des parents que le parking de l'école était très dangereux : pas de marquage au sol pour la circulation des voitures, pas de chemin piétonnier pour le traverser, etc. De même, l'entrée et la sortie des voitures est compliquée, car l'entrée est trop petite. Enfin, le fond du parking (devant les classes de Mme Seppoloni et Mme Grasset) n'est pas goudronné : beaucoup de poussière quand il fait sec et de la gadoue quand il pleut ! Il avait été demandé si l'on pouvait envisager :
  - 1- d'agrandir l'entrée afin de créer un véritable sens de circulation avec entrée et sortie des voitures car cela est dangereux
  - 2- de goudronner l'ensemble du parking
  - 3- de faire un marquage au sol pour que les piétons puissent le traverser en toute sécurité.

L'agrandissement de l'entrée avec décalage du marquage au sol sera réalisé pendant les vacances de printemps. Par ailleurs, le bâtiment du secours populaire sera détruit (approximativement en juin) et par la suite, la 2<sup>ème</sup> moitié du parking sera goudronnée. Un « remarquage » des places au sol visant à sécuriser la circulation sera alors réalisé. Concernant la partie où se situait le bâtiment du secours populaire, il faudra réfléchir à son utilisation : cour, parking, coin jardin....

- Lors du dernier conseil d'école il avait également été soulevé le « problème du radon » : En 2018, une campagne de mesure du radon a été réalisée dans l'école. Les taux détectés dans les bâtiments du haut étaient au-dessus de la norme. Les représentants de parents d'élèves avaient signalé que malgré les travaux, les taux avaient baissé mais restaient quand-même à la limite de la norme.

De plus, les mesures ont été faites à 1m70, alors que les enfants respirent l'air à 1m20 du sol...

Il avait été demandé si l'appareil de mesure en continu avec enregistrements acquis par la mairie pouvait être installé dans les classes du haut à hauteur d'enfant, pour voir ce qu'ils respirent réellement.

Cela n'a pas été réalisé. Il est vrai qu'en raison du protocole sanitaire qui impose une aération fréquente des classes de 15 minutes, les mesures seraient nécessairement faussées car les aérations sont également préconisées dans les cas de taux anormaux de radon. Il serait utile de faire cette analyse en période automnale ou hivernale normale sans ouvertures des portes et fenêtres.

La municipalité a programmé des mesures des taux actuels pendant les vacances de printemps, à titre indicatif. Par ailleurs, l'installation d'une ventilation active mécanique dans le vide sanitaire est également prévue pour les vacances de printemps.

A noter également, le besoin de régler les fenêtres de la salle de sieste de la classe de Mme Piat qui ne s'ouvrent que sur 10 cm (difficile alors d'aérer la salle comme préconisé par le protocole). Il faudrait faire appel aux poseurs car il y a de gros soucis d'aération, un devis sera demandé pour la modification de fenêtres.

Concernant l'isolation, la salle de sieste de la classe des petits serait également à isoler tant phoniquement que thermiquement : les joints doivent être refaits, et un devis a été demandé. De même, une isolation phonique et thermique du bâtiment du haut est à l'étude : insonorisation par des plaques au plafond comme cela a été fait aux Grillons.

- L'installation d'un préau est demandée depuis une vingtaine d'années : sa construction n'était plus à l'étude : L'installation de 2 structures démontables (pieds en acier avec bâches rigides) de 6mx8m a été mise au budget et est en cours d'étude, il resterait à déterminer leur positionnement dans la cour.
- Concernant le projet d'une nouvelle école, il est en suspens : la municipalité souhaite se donner le temps de la réflexion, et est en attente de la position du collège. En effet, le besoin ou non de récupérer les locaux de l'école conditionnera le choix de construire une nouvelle école.
- Nous souhaiterions également que les stores occultants de la salle de motricité soient remplacés par des volets roulants de manière à ce que le temps de repos des moyens se passe dans de meilleures conditions : le remplacement des stores actuels par de vrais stores occultants noirs est à l'étude.
- L'un des photocopieurs a été changé suite au changement de contrat de location : le nouveau « Xerox » fonctionne beaucoup moins bien que les anciens tant au niveau de la qualité des photocopies (couleurs qui ne passent pas) que de la rapidité.

- **Budget :**

Les budgets seront votés prochainement et il sera possible de faire des commandes.

#### **4°) Questions diverses**

- **Protocole sanitaire** : Depuis quelques semaines, nous avons beaucoup d'enfants malades qui venaient à l'école, malgré le protocole sanitaire et nous sommes dans l'obligation de rappeler les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant. Dans un souci de préservation de la santé de l'équipe (enseignantes, atsem, périscolaire), et des enfants, de même afin d'éviter les fermetures de classes (sachant qu'aucun enfant d'une classe fermée pour cause de covid ne pourra être accueilli à l'école), il est rappelé aux parents de respecter les consignes du protocole :

**Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école dans les cas suivants :**

- en cas de fièvre (38 °C ou plus)
- en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève OU dans sa famille : un enfant dont un parent est testé positif ne peut être accueilli à l'école, ni si ses parents ont des symptômes et sont en attente d'être testés
- en cas de test positif au SARS-Cov2
- si un membre du foyer a été testé positivement
- si un élève est identifié comme contact à risque.

**J'attire votre attention sur l'importance de me signaler toute absence liée au COVID car nous devons signaler tous les cas contacts ou cas confirmés.**

**Par ailleurs, il est important de respecter strictement les consignes de l'ARS concernant la durée de l'éviction d'un enfant (Cas contact ou positif).** Nous ne pourrions accepter un enfant avant la fin de la durée d'éviction prescrite par l'ARS.

Par ailleurs, suite à l'annonce de fermeture des écoles pour 3 semaines (dont 2 de vacances), nous ne savons pas encore si ce protocole sanitaire sera maintenu en l'état ou modifié.

Du travail a été fourni aux enfants par les maîtresses ou sur les sites de classe.

J'en profite pour rappeler l'importance de consulter régulièrement les sites de classe car toutes les informations importantes transitent par ces sites (par économie de papier et aussi pour la rapidité de transfert d'informations)

- Rappel PAI : les PAI ne sont plus établis par le médecin scolaire : depuis cette année, si votre enfant présente un problème de santé nécessitant l'établissement d'un protocole d'accueil individualisé, merci de vous adresser au médecin traitant de l'enfant et de ne plus adresser vos demandes à la médecine scolaire de Montmélian qui n'a plus la possibilité de traiter les PAI car ils gèrent également le COVID.
- A noter le remplacement de Géraldine Brunier par Orane depuis le 3 février : un grand merci à Orane pour son implication et ses qualités professionnelles
- Les inscriptions des élèves de GS au CP se feront auprès du directeur de l'école de La Neuve selon un planning qui vous sera fourni (en mai d'habitude). Une demande de dérogation est obligatoire pour les enfants des communes extérieures à La Rochette et Etable.
- Il est important de signaler au plus vite tout changement d'adresse et de numéro de téléphone de manière à ce que nous puissions vous joindre facilement en cas de nécessité.
- La vente des Gâteaux « bijou » par les Lutins de La Croisette est en cours : la distribution se fera sûrement au retour des vacances